

## LOCATION - RESERVATION : CONDITIONS GÉNÉRALES

1. La réservation : Les noms et dates de naissance de toutes les personnes qui occuperont le mobil-home ou l'emplacement doivent être précisés. Si la location est acceptée, elle le sera pour les personnes inscrites et en aucun cas remplacées par des tiers. La location est personnelle. Il est interdit de céder ou de sous-louer à un tiers. Le non-respect de cette clause entraînera l'annulation du contrat et la perte de l'acompte versé lors de la réservation. Important ! Nous ne pouvons accepter les demandes de réservations pour des personnes mineures non accompagnées de leurs parents.

La réservation ne devient effective qu'avec notre confirmation et après réception du versement.

Tout versement non accompagné d'un exemplaire du contrat de location ne saurait d'aucune façon assurer cette location.

Pour les locations, LE MONTANT DU SEJOUR EST INTEGRALEMENT PAYABLE 12 JOURS AVANT VOTRE ARRIVEE. Tout retard de paiement sera considéré comme une annulation. L'acompte reste acquis à la direction.

Pour les réservations effectuées moins de 12 jours avant la date d'arrivée, le règlement s'effectue par carte bancaire dans sa totalité.

Les demandes particulières devront être spécifiées par le client au moment de sa réservation. Cependant nous ne pouvons en garantir aucune. Les emplacements sont attribués en fonction de nos disponibilités.

Le camping ne saurait être tenu pour responsable d'informations non confirmées par écrit, et notamment, lors de l'envoi de la confirmation.

6 personnes (selon modèle pour les locations) + 1 véhicule maximum par emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra stationner sur le parking du camping.

2. Arrivée et départ : En saison : les arrivées s'effectuent de 16h à 20h et les départs de 8h à 10h

En cas de retard nous vous prions de nous prévenir, l'emplacement ou la location reste à votre disposition pendant 24h. Passé ce délai, la direction pourra disposer de l'emplacement ou de la location et l'acompte restera acquis au Camping Le Royan. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

En saison : Les arrivées pour les mobil-homes se font soit le mercredi soit le samedi soit le dimanche.

Les emplacements seront disponibles à partir de 14h et devront être libérés au plus tard à 12h.

3. Caution et états des lieux : Une caution vous sera demandée lors de la prise de possession du mobil-home (composée de 250 € pour le mobil-home et de 50 à 100€ pour le ménage en fonction de votre logement) et détruite à la fin de votre séjour sous réserve de l'état de propreté et dégâts occasionnés. Une somme de 60 € à 110 € sera retenue dans le cas où le mobil-home nécessite un nettoyage. Un état des lieux sera effectué après votre départ.

4. Tarifs et taxe de séjour : Les prix indiqués sont valables pour la saison 2024- Taxes de séjour : 0.66€ par nuit et par personne de + de 18 ans selon réglementation en vigueur du 1er janvier au 31 décembre 2024, et sous réserves d'aucunes modifications.

5. Inventaire : Il appartient à chaque locataire de vérifier l'inventaire et de signaler toutes anomalies sous 24h. Tout dommage causé par le locataire devra être remboursé ou remplacé avant son départ.

6. Le site aquatique : Ouvert de 10h à 20h-Baignade non surveillée. Enfants sous la responsabilité de leur parent. Short de bain interdit.

7. Réclamations : Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement de séjour doivent être formulées nominativement par écrit sur place auprès de la direction du camping pour permettre à celle-ci de trouver une solution favorable. A défaut d'accord et conformément à l'article L.152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir au service de CM2C dont nous relevons : 14 Rue Saint Jean, 75017 PARIS.

8. Les visiteurs : Les entrées sont payantes (2 € la journée par visiteur de + de 5 ans). L'accès à l'espace aquatique reste interdit.

9. Le droit à l'image : Pour les besoins publicitaires du camping, vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photographies de vous, vos enfants ou vos biens personnels qui pourraient être prises au cours de votre séjour.

10. Règlement intérieur : La direction se réserve le droit de mettre un terme immédiat au séjour sans indemnité, ni compensation en cas de non-respect du règlement intérieur (affiché et disponible à la réception).

11. RGPD : Les informations individuelles collectées dans ce questionnaire sont destinées exclusivement à l'usage interne du camping le Royan. Dans le respect de la loi du 6/01/1978 relative à l'informatique et aux libertés et conformément au règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité et d'un droit à l'oubli concernant les informations personnelles collectées vous concernant.

Vous pouvez exercer vos droits en adressant votre demande à : Camping le Royan, 10 rue des bleuets, 17200 Royan

05.46.39.09.06, [campingleroyan@gmail.com](mailto:campingleroyan@gmail.com)

## Pour les locations et les emplacements

### **RESERVATION EN NANR**

**NANR = non annulable, non remboursable**

### **RESERVATION FLEXIBLE**

**Flexible (FLEX) =**

Du 12 Avril au 5 Juillet 2024 et du 01 Septembre au 8 Octobre 2024 possibilité d'annuler sans frais (hors frais de dossier) à J-10

Du 6 Juillet au 31 Aout possibilité d'annuler sans frais (hors frais de dossier) à J-21  
Remboursé à 50%(hors frais de dossier) à J-10